



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet Erasme : le Fonds du Logement propose 64 nouveaux logements dans un écrin de verdure à quelques stations de métro du centre-ville

Bruxelles, le 14 juin 2021

Le Fonds du Logement inaugure ce lundi 64 appartements passifs dans un cadre unique situé à Anderlecht, à deux pas du Pajottenland et à quelques stations de métro du centre-ville. Le Fonds permettra ainsi à ces ménages d'accéder à la propriété à un coût raisonnable et pourra leur proposer une offre de crédit hypothécaire adaptée afin de moduler leur remboursement sur une plus longue durée.



UN NOUVEAU QUARTIER VERDOYANT À PROXIMITÉ DE L'HÔPITAL ERASME

Le projet Erasme du Fonds du Logement, situé allée des Perce-Neige à Anderlecht, le long du boulevard Henri Simonet, se compose de deux immeubles de 22 et 42 logements, séparés par une promenade. Il s'intègre dans le complexe « Erasmus Garden », un tout nouveau **quartier au charme rural**, à un **jet de pierre du centre-ville**. La **mixité sociale** fera partie intégrante du projet avec des résidences pour étudiants, des commerces, deux aires de jeux, une maison de repos, des bureaux, un parc public et un potager collectif. La **fresque** intitulée *Sur le chemin délicat des racines*, réalisée par le graffeur bruxellois Deeko (Gare SNCB Mérode, Gare de Boitsfort), apportera une **touche créative** au quartier.

DES LOGEMENTS PASSIFS PROPOSÉS À PRIX COÛTANT AVEC UNE TVA À 6%

Le projet « Erasme » propose à la vente **64 logements passifs** et 52 parkings. Les habitations, qui vont du **studio à l'appartement 4 chambres**, disposent soit d'un ou plusieurs balcons, soit d'un jardin, ainsi que d'un petit espace potager de 2m². Chaque logement aura aussi son emplacement vélo. Les superficies s'étendent de **47 m²** (studio) à **132 m²** (appartement 4 chambres).

Ces logements sont proposés à la vente à **prix coûtant** avec une **TVA à 6 %**, et sont destinés aux ménages relevant des conditions d'accessibilité aux crédits du Fonds, soit des ménages à revenus faibles, modestes et moyens. Les prix proposés démarrent à **136.000 EUR HTVA** (studio) et vont jusqu'à **325.000 EUR HTVA** (appartement 4 chambres). A ce jour, **98 % des logements** sont en cours d'achat. Et 82% des logements seront acquis grâce à un crédit hypothécaire du Fonds du Logement.

Les futurs acquéreurs – et tout candidat propriétaire répondant aux conditions d'accès du Fonds - peuvent **introduire une demande de crédit auprès du Fonds**. Le Fonds propose des crédits hypothécaires à des taux fixes variant de 1.7 % à 2.5 %, pour une durée de 30 ans maximum et pour une quotité pouvant atteindre jusqu'à 120 % de la valeur du bien. Pour ces logements vendus dans le cadre du programme de l'Alliance habitat, les ménages peuvent aussi **différer jusqu'à 30% du prix de vente**.

LA COMMUNE D'ANDERLECHT, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DU FONDS

Le projet Erasme n'est pas le premier projet que le Fonds développe à Anderlecht. Le Fonds vient d'attribuer le marché pour le **Quartier des Trèfles**, un nouveau quartier durable avec **466 logements**. A ce jour, le Fonds a déjà construit un ensemble de **85 logements** dans la commune, destinés à la location et à l'acquisition. Et **93 logements** sont en cours de réalisation, au croisement des rues Birmingham et James Ensor et de l'avenue Malherbe.

Depuis plus de 30 ans, le Fonds du Logement œuvre pour permettre aux ménages à revenus faibles, modestes et moyens d'accomplir leur droit fondamental d'accéder à un logement décent. Le Fonds utilise pour cela différents leviers : le crédit hypothécaire, la construction et la vente de logements, le Prêt vert, l'aide à la constitution de la garantie locative et la mise en location de logements.

Depuis le début de son contrat de gestion 2017-2021 :

- **3.221 crédits** et **1.022 Prêts verts** ont été octroyés par le Fonds
- **389 ménages** sont devenus **propriétaires d'un bien construit** par le Fonds du Logement
- **2.817 ménages** ont obtenu une aide du Fonds pour constituer leur **garantie locative**.

Le Fonds du Logement est également devenu en quelques années un opérateur essentiel de la production de logement « public », dans les secteurs acquisitif et locatif en Région bruxelloise. Fin 2020, la production de logements du Fonds concerne **1.143 logements** à divers stades de développement, dont **174** destinés au **secteur locatif** et **969** au **secteur acquisitif**.

« Avec ses 64 logements, le projet Erasme est un exemple concret de l'action de la Région en faveur de l'accès à la propriété, un accès qui ne doit pas être réservé aux bruxellois les plus nantis. Il permet aujourd'hui à 64 ménages bruxellois qui disposent de moyens moins importants de pouvoir acquérir un logement neuf de qualité dans un tout nouveau quartier verdurisé, à une rame de métro du centre-ville » se réjouit la secrétaire d'Etat au Logement **Nawal Ben Hamou**.

« Le Fonds privilégie l'accès au logement décent par toutes les voies : la plus rapide étant celle du crédit. Il est néanmoins essentiel qu'il continue à développer une offre de logements locatifs et acquisitifs financièrement accessibles au public bruxellois en produisant des logements neufs, si possible dans l'ensemble de la Région, afin d'accroître la mixité socio-économique dans les quartiers. » souligne **Lieve Lalemant-Scheerlinck**, Présidente du Conseil d'administration du Fonds du Logement.

« La problématique du logement à Bruxelles est à ce point importante qu'elle nécessite de mobiliser de nombreux outils pour y apporter une réponse satisfaisante. A ce titre, les projets du Fonds du Logement qui permettent aux classes les plus défavorisées d'accéder à la propriété, constituent un élément original et essentiel de la solution au problème du mal-logement auquel sont confrontés bon nombre de nos concitoyens » affirme **Fabrice Cumps**, Bourgmestre d'Anderlecht.

Plus d'infos :

[Images de presse](#)

[Communiqué de presse](#)

[Fiche projet](#)

CONTACTS PRESSE

Fonds du Logement

Hélène Tenreira

helene.tenreira@wffl.be

Cabinet de Nawal Ben Hamou

Annaïk de Voghel

adevoghel@gov.brussels

Commune d'Anderlecht

Perrine Delers (NL)

pdelers@anderlecht.brussels

Valentin Poulaint (FR)

vpoulaint@anderlecht.brussels